

Rapport GIFCC 2023

Rapport selon les recommandations
du Groupe de travail sur l'information
financière relative aux changements
climatiques



Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés qui font référence aux stratégies de iA Groupe financier ou des énoncés de nature prévisionnelle, qui dépendent d'événements ou de conditions futurs ou y font référence, ou qui comprennent des mots tels que « pourrait » et « devrait », ou des verbes comme « supposer », « s'attendre à », « prévoir », « entendre », « planifier », « croire », « estimer » et « continuer » ou leur forme future (ou leur forme négative), ou encore des mots tels que « objectif », « but », « indications » et « prévisions » ou des termes ou des expressions semblables. De tels énoncés constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières. Dans le présent document, les énoncés prospectifs comprennent notamment des renseignements concernant :

i) les stratégies de iA Groupe financier en matière de réduction des gaz à effet de serre (GES), de compensation des émissions et d'évaluation et d'adaptation aux risques liés aux changements climatiques; ii) les initiatives de iA Groupe financier d'intégrer des considérations liées au climat dans son processus d'investissement, d'actualiser sa stratégie climatique, d'implanter une saine gestion des risques liés aux changements climatiques, de renforcer la résilience aux répercussions physiques des changements climatiques et de mettre en place un cadre de gouvernance des risques climatiques; et iii) les objectifs de iA Groupe financier pour atténuer les risques liés aux changements climatiques. Ils ne constituent pas des faits historiques, mais représentent uniquement les attentes, les estimations et les projections à l'égard d'événements futurs, et ils pourraient changer.

Bien que iA Groupe financier estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés comportent des risques et des incertitudes, et les lecteurs ne devraient pas s'y fier indûment. De plus, les énoncés prospectifs étant fondés sur des hypothèses ou des facteurs importants, les résultats réels peuvent différer sensiblement des prédictions, prévisions, projections, objectifs, attentes, conclusions et autres déclarations prospectives qui y sont exprimés explicitement ou implicitement. De plus, bon nombre des hypothèses, normes, paramètres et mesures utilisés dans la préparation du présent rapport continuent d'évoluer et sont fondés sur des suppositions jugées raisonnables au moment de la rédaction, mais leur exactitude ne devrait pas être considérée comme garantie.

Les facteurs et les risques importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus, dont plusieurs échappent au contrôle de iA Groupe financier et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, sont notamment : les conditions climatiques et les événements météorologiques; la capacité à recueillir et à vérifier les données sur les répercussions environnementales; la capacité à mettre en œuvre avec

succès diverses initiatives dans l'ensemble de l'entreprise dans les délais impartis; le cadre juridique et réglementaire; les risques liés à la conformité et à la réglementation (qui pourraient exposer iA Groupe financier à diverses poursuites pour motifs légaux ou réglementaires pouvant déboucher sur des contraintes réglementaires, des pénalités et des amendes); les risques stratégiques, réputationnels, concurrentiels, liés au cadre juridique et réglementaire, et systémiques. De plus, alors que iA Groupe financier a à cœur la réalisation de ses engagements et l'atteinte de ses cibles et objectifs liés au climat, des facteurs externes qui échappent à son contrôle raisonnable peuvent nuire à leur réalisation, notamment : les efforts de décarbonation variables d'une économie à l'autre; le besoin de politiques climatiques harmonisées dans le monde; les données plus nombreuses et plus justes; les méthodologies raisonnablement appuyées; les avancées technologiques; la recherche d'un équilibre entre les objectifs intermédiaires de réduction des émissions financées et une transition ordonnée et juste, et d'autres considérations importantes, notamment les obligations légales et réglementaires.

Les hypothèses et facteurs importants utilisés dans la préparation des énoncés prospectifs contenus dans ce rapport sont présentés à la rubrique « Risques liés au climat ». Des renseignements supplémentaires sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et sur les hypothèses ou les facteurs importants sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs sont présentés à la section « Gestion des risques » du *Rapport de gestion 2023* et à la note « Gestion des risques associés aux instruments financiers » afférente aux *États financiers consolidés audités de l'exercice terminé le 31 décembre 2023*, ainsi que dans les autres documents que iA Groupe financier a déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, qui peuvent être consultés à l'adresse [sedarplus.ca](https://www.sedarplus.ca).

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document portent sur des événements ou des résultats futurs et reflètent les attentes de iA Groupe financier en date de sa publication. Ils s'inscrivent dans le contexte des changements climatiques et détaillent la croissance, les résultats d'exploitation, la performance et les perspectives et opportunités commerciales de la société ou de son secteur d'activité, ainsi que ses objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance, sa vision et ses objectifs stratégiques. iA Groupe financier ne s'engage aucunement à mettre à jour ces énoncés prospectifs ou à en publier une révision afin de tenir compte d'événements ou de circonstances postérieures à la date du présent document ou afin de tenir compte de la survenance d'événements imprévus, sauf lorsque la loi l'exige.

À propos de iA Groupe financier

Profil de l'entreprise

iA Groupe financier est un des plus importants groupements de sociétés d'assurance et de gestion de patrimoine au Canada. Il mène aussi des activités aux États-Unis. Fondé en 1892, il figure au nombre des grandes sociétés publiques au pays. Ses titres sont inscrits à la Bourse de Toronto, sous les symboles IAG (actions ordinaires) et IAF (actions privilégiées). iA Groupe financier offre des produits d'assurance vie et d'assurance maladie, des régimes d'épargne et de retraite, des REER, des fonds communs de placement et des fonds distincts, des valeurs mobilières, de l'assurance automobile et habitation, des prêts hypothécaires multirésidentiels et commerciaux et des prêts automobiles, ainsi que d'autres produits et services destinés aux particuliers et aux groupes.

L'approche de iA Groupe financier en matière de durabilité est de contribuer à la croissance durable et au bien-être de sa clientèle, de son personnel, de ses partenaires, de ses investisseurs et de ses communautés. Nous voulons assurer notre durabilité en soutenant nos communautés et en combinant notre réussite financière à des répercussions positives sur l'environnement et la société. Au cours des dernières années, la Société a affirmé son engagement à faire progresser son programme de durabilité en adoptant les Objectifs de développement durable des Nations Unies, en signant les Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies et en mettant en œuvre les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« **GIFCC** »).

À propos de ce rapport

Ce rapport fournit des informations sur notre performance en matière de changements climatiques pour l'année 2023 et sur les progrès réalisés dans l'élaboration de notre stratégie en la matière. Lorsqu'elles sont disponibles et pertinentes, les données des deux années précédentes sont également présentées afin de fournir un contexte supplémentaire sur nos performances et nos résultats.

- Ce rapport est aligné sur les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques et structuré selon quatre thèmes centraux pour une organisation : i) gouvernance, ii) stratégie, iii) gestion des risques, et iv) mesures et objectifs.
- Les données présentées dans ce rapport comprennent les données consolidées de iA Société financière inc., y compris celles de ses filiales. Toute limitation des données est explicitement mentionnée lorsque cela est pertinent et lorsque l'information est disponible.
- Les données financières sont exprimées en dollars canadiens, sauf indication contraire.
- Les termes « nous », « notre », « nos », « la Société » et « iA Groupe financier » font référence à iA Société financière inc. et, s'il y a lieu, à ses filiales.
- Ce rapport contient des énoncés prospectifs au sujet desquels vous trouverez plus d'informations dans la section « Mise en garde au sujet des énoncés prospectifs ».
- Des renseignements supplémentaires sur les changements climatiques et les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« **ESG** ») de la Société sont disponibles dans les documents suivants, lesquels ne sont toutefois pas intégrés par renvoi dans le présent rapport :
 - *Circulaire d'information 2024* aux sections « Gouvernance » et « Durabilité »;
 - *Notice annuelle de iA Société financière inc. 2023* aux sections « Initiatives stratégiques » et « Durabilité »;
 - *Notice annuelle de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. 2023* aux sections « Initiatives stratégiques » et « Durabilité »;
 - *Rapport annuel 2023* à la section « Durabilité »;
 - *Rapport Carbon Disclosure Project 2023* (en anglais seulement);
 - *Rapport de durabilité 2023*;
 - *Rapport de gestion annuel de iA Société financière inc. 2023* aux sections « Durabilité – Résumé des résultats de 2023 », « Placements – Approche d'investissement durable », « Gestion des risques – Cadre de gestion intégrée des risques – Risque lié aux changements climatiques », et « Épargne et retraite collectives »;
 - *Rapport de gestion annuel de l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. 2023* aux sections « Placements – Approche d'investissement durable » et « Gestion des risques »;
 - *Rapport annuel 2022 sur l'utilisation du produit des obligations durables*;
 - *2023 Private Transparency Report* (en anglais seulement) qui se trouve sous notre filiale Industrielle Alliance, Gestion de placements inc.;
 - Section « Durabilité » de notre site Web.
- Des renseignements supplémentaires concernant la Société sont également offerts sur notre [site Web](#).
- Ce rapport contient des références au site Web de iA Groupe financier. Ces références sont uniquement destinées à faciliter la tâche des lecteurs. Ce document contient également des liens vers des sites Web détenus et exploités par des tiers. Ces liens sont fournis à titre d'information supplémentaire et pour des raisons de commodité uniquement. iA Groupe financier n'est pas responsable des sites Web de tiers ou de leur contenu. iA Groupe financier n'incorpore par référence aucune information affichée sur [ia.ca](#) ou sur un site Web tiers.

1. Gouvernance

L'approche de iA Groupe financier en matière de changements climatiques est étayée par un cadre de gouvernance solide qui permet une surveillance et une gestion efficaces des risques et des opportunités liés au climat.

La *Politique de durabilité* de iA Groupe financier encadre nos pratiques et notre gouvernance relative à la durabilité, y compris les changements climatiques. Plus particulièrement, elle précise le rôle et les responsabilités des différentes entités internes de notre organisation. En complément, la *Politique corporative sur la gestion des risques climatiques* établit les principes qui sous-tendent l'encadrement de la gestion des risques climatiques au sein de iA Groupe financier.

Surveillance par le conseil d'administration et ses comités des changements climatiques

Le conseil d'administration de iA Groupe financier est épaulé par le comité des risques, de gouvernance et d'éthique (« **CRGE** ») dans l'exercice de ses fonctions, notamment quant à la surveillance de la durabilité, y compris des facteurs liés aux changements climatiques, ainsi que la surveillance de la gestion des risques climatiques. En plus de recevoir des rapports trimestriels sur la durabilité de la vice-présidente principale, Relations avec les investisseurs, gestion du capital, durabilité et affaires publiques, le CRGE reçoit régulièrement de celle-ci une mise à jour sur la stratégie climatique de la Société.

Le CRGE a donc la responsabilité d'examiner ces rapports et de faire des comptes rendus au conseil. Il formule également certaines recommandations pour approbation par le conseil, selon les besoins. Le CRGE approuve également les grandes orientations stratégiques de la Société en matière de durabilité. Dans cette optique, en 2023, le CRGE a reçu une présentation sur les nouvelles cibles de réduction des gaz à effet de serre (« **GES** ») et a approuvé ces dernières.

En parallèle à cette initiative avec le CRGE, le comité de placements (« **CP** »), qui a pour mandat de surveiller les placements et de veiller à ce que les facteurs ESG soient pris en compte dans les décisions de placements, a également reçu une présentation informative sur les nouvelles cibles de GES à atteindre. Il est également à noter que dans le cadre de ce rôle de surveillance, le CP a pris connaissance des changements apportés à la *Politique d'investissement durable* de l'Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. et a reçu deux autres présentations liées aux facteurs ESG au cours de l'année.

En 2023, en plus de la *Politique de durabilité* qui a subi une révision en profondeur, une nouvelle *Politique corporative sur la gestion des risques climatiques* a été adoptée par le conseil d'administration de iA Groupe financier, sur recommandation du CRGE. Cette politique s'insère dans le cadre de référence en matière de durabilité de iA Groupe financier, qui intègre notamment les facteurs ESG, puisqu'une saine gestion des risques fait partie intégrante de la gouvernance. La politique tient compte de la taille, de la nature et de la complexité des activités de la Société, mais également du caractère propre aux risques climatiques, dont les impacts peuvent se manifester à court, moyen et long terme.

Afin de maintenir un haut niveau de sensibilisation aux questions liées au climat, les administrateurs ont suivi en 2023 une formation portant sur l'évolution du cadre réglementaire en matière de durabilité et sur les changements relatifs au contexte climatique. Nous planifions dorénavant tenir des formations annuelles à l'attention des administrateurs en ce qui a trait à la durabilité qui comprendront tous les éléments pertinents aux changements climatiques lorsque nécessaire. Par ailleurs, les priorités en matière de changements climatiques sont examinées au moins une fois par année par la direction et le conseil d'administration, puisque ce dernier approuve notamment le présent rapport.

Finalement, le conseil d'administration de iA Groupe financier a aussi approuvé l'ambition, la situation actuelle et les priorités et initiatives de iA Groupe financier en matière de durabilité à venir.

Supervision de l'investissement durable chez iAGMA¹

Depuis 2021, l'Industrielle Alliance, Gestion de placements inc., une filiale à part entière de iA Groupe financier qui agit également à titre de gestionnaire de placements, a adopté une politique d'investissement durable qui encadre nos pratiques en matière de finance durable et qui s'applique à tous les actifs et activités de placements gérés par iA Groupe financier. Cette politique encadre, entre autres, la gestion de l'empreinte environnementale liée à nos placements.

La politique établit également divers moyens pour lutter contre les changements climatiques, soit l'intégration des facteurs ESG dans les investissements ou encore l'engagement actif pour encourager la transition vers une économie sobre en carbone.

¹ « iA Gestion mondiale d'actifs » et « iAGMA » sont des marques de commerce et autres noms sous lesquels l'Industrielle Alliance, Gestion de placements inc. et iA Gestion mondiale d'actifs inc. opèrent.

Responsabilité de la direction en matière de changements climatiques

iA Groupe financier a en place une structure interne pour assurer l'intégration des risques et des opportunités liés au climat dans la stratégie, la prise de décision et les processus commerciaux, et pour garantir notre réponse aux changements climatiques.

Le CRGE est soutenu dans sa responsabilité de surveillance de la durabilité – qui englobe les impacts des changements climatiques – par la haute direction, dont le président et chef de la direction, le chef de la gestion des risques, le chef des placements, le chef des finances et la vice-présidente principale, Relations avec les investisseurs, gestion du capital, durabilité et affaires publiques.

En plus des membres de la haute direction, le comité directeur en durabilité a également pour mandat de se pencher sur les aspects liés aux changements climatiques. Ensemble, ces personnes et ce comité assument notamment la responsabilité des impacts liés aux changements climatiques chez iA Groupe financier, y compris l'évaluation et la gestion des risques et des opportunités liés au climat sur une base annuelle. Le programme établi pour contribuer à la lutte contre les changements climatiques, y compris les cibles de réduction de GES, est approuvé et suivi par ce comité.

Le service des relations avec les investisseurs et de la durabilité (le « **Service** »), dirigé par la vice-présidente principale, Relations avec les investisseurs, gestion du capital, durabilité et affaires publiques et appuyé par la directrice, Durabilité, est responsable de la durabilité, dont les changements climatiques sont l'une des principales priorités. En collaboration avec le Groupe de gestion des risques et conformité (« **GGRC** ») et l'équipe d'investissement durable de iAGMA, le Service travaille notamment à l'identification, à l'évaluation et la gestion des risques et des opportunités liés au climat, ainsi qu'à l'amélioration de la divulgation des informations relatives aux changements climatiques, conformément aux recommandations du GIFCC.

Rôle des employés

En 2023, iA Groupe financier a procédé à la révision de son *Code de conduite professionnelle*, afin d'y inclure un volet propre à la lutte contre les changements climatiques. La Société a également révisé sa *Politique de durabilité* afin de mieux intégrer les changements climatiques dans ses leviers et objectifs, qui incluent la contribution à un futur durable, ce qui ne peut se faire sans que chacun, y compris nos employés, joue son rôle. En effet, nous cherchons aussi à améliorer et à réduire l'impact de nos activités et sommes convaincus que cela passe aussi par nos employés. De ce fait, nous souhaitons encourager et sensibiliser l'ensemble des employés à agir en ce sens. Le *Code de conduite professionnelle* encourage donc les employés à prendre connaissance des engagements de la Société en matière de lutte contre les changements climatiques et à agir en adéquation avec ces ambitions. Quant à la *Politique de durabilité*, elle présente les trois leviers d'actions qui peuvent s'intégrer aux activités de iA Groupe financier, notamment par le biais de nos employés. Cette formalisation représente ainsi une première étape qui nécessitera d'autres efforts et initiatives à développer dans les prochaines années. À compter de 2024, nous planifions développer des activités de formation et de sensibilisation auprès des employés pour mieux intégrer les changements climatiques à nos activités et avoir un impact positif sur l'environnement. Des employés engagés dans la lutte contre les changements climatiques deviennent des ambassadeurs indispensables non seulement pour iA Groupe financier mais également pour la société.

2. Stratégie

iA Groupe financier est conscient que les changements climatiques pourraient avoir des répercussions sur ses différents secteurs d'activité, sur ses parties prenantes (notamment les clients, les employés, les partenaires et les investisseurs), ainsi que sur les communautés dans lesquelles il exerce ses activités.

En 2020, iA Groupe financier a défini sa stratégie climatique composée de cinq objectifs axés sur les risques et les opportunités liés au climat qui peuvent avoir un impact sur sa valeur à long terme et qui peuvent être, à son avis, importants pour ses principales parties prenantes, y compris ses investisseurs. Dans le cadre de son approche en matière de changements climatiques, iA Groupe financier s'est fixé des objectifs et a pris les mesures qui suivent :

Objectifs à long terme	Actions déployées et mesures concrètes pour atteindre ces objectifs
1. Réduire les émissions de gaz à effet de serre dans nos activités et notre portefeuille de placements	<p>— En 2023, iA Groupe financier a actualisé sa stratégie de décarbonation, notamment eu égard à ses cibles en matière de réduction d'émissions de GES où de nouvelles cibles ont été adoptées. D'ici 2035 (avec 2022 comme année de référence), nous visons à :</p> <ol style="list-style-type: none">1. agir en tant qu'entreprise citoyenne responsable en réduisant l'intensité des émissions de GES de notre parc immobilier canadien de 60 %²;2. agir en tant qu'investisseur responsable en réduisant l'intensité carbone de notre portefeuille d'obligations d'entreprises publiques de 40 %³.
2. Intégrer les considérations liées au climat dans l'ensemble des processus et des prises de décisions, y compris dans nos investissements	<p>— Notre feuille de route prévoit notamment l'intégration des considérations liées au climat dans la stratégie, dans les processus de décision et de reddition de comptes, dans la taxonomie de nos risques, et plus généralement, dans l'ensemble de nos activités.</p> <p>— Par exemple, nous débuterons en 2024 l'analyse et la cartographie de l'exposition de nos placements selon certaines industries afin de nous doter d'un plan d'action et nous réviserons la section de l'<i>Énoncé d'appétit et de tolérance au risque</i> qui porte sur les risques climatiques, y compris les indicateurs à intégrer à la reddition de comptes.</p>
3. Implanter une saine gestion des risques liés aux changements climatiques et renforcer la résilience aux répercussions physiques des changements climatiques dans l'ensemble de nos activités	<p>— En 2023, nous avons adopté notre première <i>Politique corporative sur la gestion des risques climatiques</i> qui encadre notre processus et nos pratiques en la matière. En parallèle, nous avons également élaboré une feuille de route des travaux futurs à réaliser.</p>

² À l'exception de quelques immeubles.

³ La portion des obligations d'entreprises publiques sujette à l'engagement envers la décarbonation représente actuellement des investissements d'environ 13,5 milliards de dollars en date du 16 janvier 2023.

Objectifs à long terme

Actions déployées et mesures concrètes pour atteindre ces objectifs

4. Renforcer la divulgation des informations liées au climat conformément aux recommandations du GIFCC (ou tout équivalent à l'avenir) et faciliter la divulgation de ces informations par les sociétés du portefeuille de placements
- iA Groupe financier poursuit ses engagements en matière de transparence envers ses parties prenantes et divulgue notamment :
 - le présent rapport selon les recommandations du Groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives au climat;
 - le *2023 CDP Report* (en anglais seulement);
 - le *Cadre de référence des obligations durables 2022*, basé sur les principes directeurs 2021 en matière d'obligations durables, vertes et sociales de l'Association internationale des marchés de capitaux (ICMA) (*Sustainability Bond Guidelines 2021*, *Green Bond Principles 2021* et *Social Bond Principles 2021*), ainsi que le *Rapport annuel 2022 sur l'utilisation du produit des obligations durables*;
 - le *2023 Private Transparency Report* (en anglais seulement);
 - la comptabilisation de nos GES selon la méthodologie du GHG Protocol, ainsi que du Partnership for Carbon Accounting Financials (en annexe de notre *Rapport de durabilité 2023*).
- Par ailleurs, nous suivons le développement des normes et cadres réglementaires sur les changements climatiques comme les normes IFRS S1/S2, NCID 1/NCID 2, ainsi que le projet de *Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques* de l'Autorité des marchés financiers (« **AMF** »).
5. Contribuer à faire progresser la compréhension des répercussions des changements climatiques sur le secteur de l'assurance
- En 2023, iA Groupe financier a mis sur pied une communauté de pratique en matière de durabilité permettant à ses membres de discuter de préoccupations communes, de consolider leur expertise et de développer de nouvelles connaissances en lien avec des initiatives en ESG.
 - En parallèle, des dirigeants et employés de iA Groupe financier s'impliquent auprès des organismes liés à la durabilité et aux changements climatiques.

Risques liés au climat

La cartographie simplifiée des risques liés aux changements climatiques (Tableau 1) examine comment les facteurs liés aux changements climatiques pourraient impacter nos activités en matière d'assurance et de gestion d'actifs, ainsi que l'entreprise dans son ensemble. Il appert que les risques et les opportunités liés au climat diffèrent selon les secteurs d'activité :

- Pour le secteur de l'assurance de dommages, nous mesurons les pertes maximales probables des produits assurés attribuables à des catastrophes naturelles liées au climat, pertes qui sont présentées dans la section portant sur la gestion des risques.
- Pour le secteur de l'assurance vie (individuelle et collective), nous demeurons à l'affût des développements et des études sur les risques climatiques dans l'industrie par l'entremise de nos partenaires et de divers comités dans ce domaine.
- Pour le secteur de la gestion de patrimoine, nous demeurons à l'affût des tendances en matière de risques de marché et de partenariats liés au climat et de risques climatiques dans l'industrie par l'entremise de nos régulateurs, nos compétiteurs, nos partenaires et divers comités. De plus, nous tentons d'intégrer de plus en plus les critères ESG lors de l'évaluation de nos partenaires et dans le cadre de nos investissements courants et potentiels.

- Pour le secteur des investissements, nous intégrons les critères ESG lors de l'évaluation de nos investissements courants et potentiels. Nous apportons également une importance aux risques climatiques émergents pouvant avoir un impact matériel sur nos investissements.

Les risques liés aux changements climatiques et les résultats du tableau ci-dessous sont évalués de manière qualitative pour le moment. Le tableau présente les secteurs susceptibles d'être affectés par les risques. À noter qu'il s'agit des résultats des réponses aux questionnaires internes et de données et recherches non exhaustives pour l'instant. Tout comme le risque d'atteinte à la réputation, les risques climatiques sont désignés comme des risques transversaux pouvant affecter les deux autres grandes catégories, soit les risques financiers et non financiers. Les risques financiers sont composés du risque d'assurance, de crédit, de marché et de liquidité. Les risques non financiers sont composés du risque stratégique, opérationnel, légal et réglementaire.

Les risques climatiques peuvent avoir pour effet d'amplifier les différentes catégories de risques prises en compte dans le cadre de la gestion intégrée des risques. Puisqu'ils peuvent difficilement être évalués séparément, les risques climatiques font partie intégrante de la gestion des catégories actuelles de risques financiers et non financiers qui sont présentées dans notre *Politique corporative sur la gestion des risques climatiques*.

Les risques climatiques se manifestent sous forme de risques de transition ou de risques physiques :

— **Risques de transition** : Les risques de transition vers une économie à faibles émissions de carbone peuvent impliquer de nombreux changements nécessaires à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ceux-ci. Ces changements peuvent se manifester tant sur le plan des politiques que sur le plan juridique, technologique et du marché. L'ampleur des impacts financiers et non financiers, incluant les impacts réputationnels, dépend entre autres de la nature et de la vitesse de ces changements.

— **Risques physiques** : Les risques physiques, une autre grande catégorie de risques liés au climat, peuvent découler d'événements climatiques tels que l'augmentation de la sévérité des inondations (risques physiques élevés) ou de changements climatiques à plus long terme tels que le maintien de températures plus élevées (risques physiques chroniques). Les implications financières de tels risques incluent des dommages directs aux actifs de l'organisation ainsi qu'une performance financière affectée par des changements tout au long de la chaîne de valeur (p. ex., changements de température extrêmes affectant les activités de l'organisation ou son approvisionnement).

Tableau 1: Cartographie simplifiée de l'évaluation qualitative des risques liés aux changements climatiques

Facteurs de risques liés aux changements climatiques		Secteurs de iA Groupe financier qui pourraient être touchés					
		Assurance de dommages (auto et habitation)	Assurance de personnes et épargne individuelle	Assurance de personnes et épargne collective	Gestion d'actifs	Gestion de patrimoine - Distribution	iA Groupe financier (secteur corporatif)
Financiers	Risque d'assurance : Le risque de perte financière liée à des changements inattendus dans les hypothèses de tarification ou de provisionnement telles que la sévérité, la fréquence, la tendance, la volatilité ou le niveau des taux d'occurrence.	X	X	X			
	Risque de crédit : Le risque de perte financière liée au défaut de remboursement par un emprunteur ou une contrepartie de ses obligations aux échéances prévues.				X		
	Risque de marché : Le risque de perte financière liée à des changements inattendus dans le niveau ou la volatilité des prix du marché des actifs et des passifs.				X	X	
	Risque de liquidité : Le risque que iA Groupe financier ne soit pas en mesure de se libérer de ses investissements et autres actifs en temps voulu afin de faire face à ses obligations financières, y compris les besoins de garantie, lorsqu'elles arrivent à échéance.				X		X
Non financiers	Risque stratégique : Le risque stratégique est le risque que des décisions ou des événements internes ou externes empêchent la société de réaliser son plan d'affaires et/ou ses initiatives d'importance stratégique.	X		X	X	X	X
	Risque opérationnel : Le risque causé par des personnes, des processus et des systèmes internes inadéquats ou défaillants, ou par des événements extérieurs ayant un impact sur les activités.	X		X		X	X
	Risque légal et réglementaire : Le risque de subir l'impact négatif d'un changement de législation ou de réglementation, ou de ne pas respecter la législation ou la réglementation déjà en vigueur là où iA Groupe financier exerce ses activités.	X	X	X	X	X	X
Transversaux	Risque d'atteinte à la réputation : Aux fins de la surveillance et de la reddition, le risque de réputation est défini comme l'exposition globale causée par l'efficacité ou l'inefficacité de la gestion des risques financiers et non financiers par la Société.	X	X	X	X	X	X

Risques financiers

iA Groupe financier répertorie quatre principaux risques financiers, chacun est défini dans la présente section et analysé dans le contexte de la Société et de ses secteurs afin d'établir des plans de mitigation.

Le **risque d'assurance** est le risque de perte financière liée à des changements inattendus dans les hypothèses de tarification ou de provisionnement telles que la sévérité, la fréquence, la tendance, la volatilité ou le niveau des taux d'occurrence. Les secteurs de l'assurance vie et de dommages sont principalement exposés à ce risque. Ces secteurs font face, d'une part, à des risques de transition tels que l'impact des technologies sur leurs activités ou celles de leurs assurés, incluant une mauvaise tarification à la suite de l'apparition de nouvelles technologies, ou encore une offre de produits et de services inadéquate. D'autre part, ces mêmes secteurs font face à des risques physiques comme la fréquence et l'impact des événements météorologiques extrêmes.

Facteurs de risques liés aux changements climatiques		Exemples de risques potentiels (liste non exhaustive)	Secteurs de iA Groupe financier qui pourraient être touchés					
			Assurance de dommages (auto et habitation)	Assurance de personnes et épargne individuelle	Assurance de personnes et épargne collective	Gestion d'actifs	Gestion de patrimoine - Distribution	iA Groupe financier (secteur corporatif)
Risque d'assurance : Le risque de perte financière liée à des changements inattendus dans les hypothèses de tarification ou de provisionnement telles que la sévérité, la fréquence, la tendance, la volatilité ou le niveau des taux d'occurrence.	Risques de transition	Impact des technologies sur le comportement des assurés permettant de mieux comprendre et de suivre les répercussions des changements climatiques	X	X	X			
		Mauvaise tarification liée aux nouvelles technologies assurables	X		X			
		Offre de produits inadéquate due à l'évolution des préférences des clients	X		X			
	Risques physiques	Fréquence et impact des événements météorologiques extrêmes (pertes assurées, taux de morbidité et de mortalité)	X	X	X			

Le domaine de l'assurance suit une évolution constante et rapide face à laquelle iA Groupe financier doit rester flexible dans son approche. La Société doit donc aussi revoir régulièrement les besoins de ses clients, la tarification en vigueur, mais également se tenir informée et réagir face à l'arrivée des nouvelles technologies. Dans les prochaines années, nous suivons l'évolution des changements climatiques dans le secteur financier au moyen de différents rapports d'industrie et d'associations, et ce, dans l'objectif de mieux comprendre quelles adaptations sont requises et quelles technologies peuvent être utilisées pour atténuer les répercussions potentielles et améliorer nos modèles d'évaluation (autant dans les secteurs de l'assurance de dommages que dans l'assurance vie).

Le **risque de crédit** représente le risque de perte financière liée au défaut de remboursement par un emprunteur ou une contrepartie de ses obligations aux échéances prévues. Il dépend notamment de la qualité des prêts souscrits et de la capacité des emprunteurs et contreparties à respecter leurs obligations en temps opportun. Face aux changements climatiques, iA Groupe financier peut être exposé à deux principaux facteurs liés au risque de crédit : (1) le risque de transition qui résulte d'une baisse de rentabilité ou de valeur causée par l'augmentation de la probabilité de défaillance des emprunteurs dans des secteurs à forte émission de carbone ou sujets à des litiges et actions directes pour une gestion inadéquate de leurs risques liés au climat, et (2) le risque physique qui se manifeste par la réduction de la valeur des sûretés adossées aux prêts suite à un événement climatique.

Facteurs de risques liés aux changements climatiques		Exemples de risques potentiels (liste non exhaustive)	Secteurs de iA Groupe financier qui pourraient être touchés					
			Assurance de dommages (auto et habitation)	Assurance de personnes et épargne individuelle	Assurance de personnes et épargne collective	Gestion d'actifs	Gestion de patrimoine - Distribution	iA Groupe financier (secteur corporatif)
Risque de crédit : Le risque de perte financière liée au défaut de remboursement par un emprunteur ou une contrepartie de ses obligations aux échéances prévues	Risques de transition	Baisse de rentabilité ou de valeur des emprunteurs dans des secteurs à fortes émissions de carbone				X		
	Risques physiques	Diminution de valeur des sûretés auxquelles sont adossés les prêts				X		

Dans le cadre de ses politiques de placement, la Société utilise des produits dérivés, dont des contrats prévoyant l'échange de flux monétaires (*swaps*) ainsi que des contrats à terme de gré à gré et des options. Certains de ces contrats sont utilisés aux fins de réplcation d'actifs et de passifs et de gestion des risques financiers. Ils visent notamment à atténuer le risque de crédit, de même que les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des devises et des marchés boursiers. Pour ce qui est du risque de crédit découlant des changements climatiques, nous veillons à nous tenir informés des développements dans le domaine pour les intégrer à nos décisions de prêts et d'investissement.

Le **risque de marché** est le risque de perte financière liée à des changements inattendus dans le niveau ou la volatilité des prix du marché des actifs et des passifs. Face aux changements climatiques, ce risque concerne principalement nos activités d'investisseurs. En effet, il peut s'agir, pour les risques de transition, de la hausse de volatilité ou de la diminution de la valeur des investissements de portefeuille dans les secteurs à fortes émissions de carbone, ou encore de la dépréciation d'actifs délaissés liés aux technologies moins performantes ou désuètes. Pour les risques physiques, il s'agit notamment des événements météorologiques extrêmes touchant nos actifs et entraînant ainsi leur dépréciation ou la réduction de leur durée de vie utile à long terme.

Facteurs de risques liés aux changements climatiques		Exemples de risques potentiels (liste non exhaustive)	Secteurs de iA Groupe financier qui pourraient être touchés					
			Assurance de dommages (auto et habitation)	Assurance de personnes et épargne individuelle	Assurance de personnes et épargne collective	Gestion d'actifs	Gestion de patrimoine - Distribution	iA Groupe financier (secteur corporatif)
Risque de marché : Le risque de perte financière liée à des changements inattendus dans le niveau ou la volatilité des prix du marché des actifs et des passifs	Risques de transition	Hausse de volatilité ou diminution de la valeur des investissements de portefeuille dans les secteurs à fortes émissions de carbone				X	X	
		Dépréciation d'actifs délaissés, liés aux technologies moins performantes ou désuètes				X	X	
	Risques physiques	Événements météorologiques extrêmes (augmentation des coûts d'exploitation et/ou perte de revenus, ayant une incidence sur le rendement des investissements touchés)				X	X	
		Dépréciation d'actifs ou réduction de leur durée de vie utile des actifs à long terme (immobiliers et infrastructures)				X	X	

Pour atténuer le risque de marché, nous avons analysé en 2023 notre exposition aux compagnies intensives en carbone par rapport aux actions et aux obligations d'entreprises de notre portefeuille de placements. Nous planifions élaborer un plan d'action à compter de 2024 afin de réduire cette potentielle exposition. Nous travaillons présentement à cartographier les investissements du portefeuille du fonds général exposés à des industries à forte émission carbone. C'est pourquoi nous avons retiré les données relatives à cette exposition pour cette année. Par ailleurs, iA Groupe financier utilise sa *Politique corporative sur la gestion des risques de crédit* pour fixer notamment des limites de concentration par émetteur afin d'atténuer, entre autres, ce risque.

En ce qui concerne les risques physiques, les événements météorologiques extrêmes pourraient avoir un impact sur nos infrastructures et nos coûts d'exploitation. Nous sommes d'avis que la décarbonation d'actifs tels que les immeubles nous permet d'être autosuffisants et de réduire les risques et les coûts d'exploitation en cas de catastrophes naturelles. En 2023, nous avons analysé notre portefeuille d'actifs immobiliers afin d'établir notre nouvelle cible de réduction de GES. En 2024, nous planifions déployer notre feuille de route composée d'investissements capables de réduire notre empreinte carbone, d'assurer une conformité aux normes et aux réglementations et d'optimiser la valeur de ces différents actifs.

Le **risque de liquidité** correspond au risque que iA Groupe financier ne puisse pas se libérer de ses investissements et autres actifs en temps voulu pour répondre à ses obligations financières, y compris les besoins de garantie, lorsqu'elles arrivent à échéance.

Dans un contexte de transition vers une économie à faibles émissions de carbone, l'opinion des investisseurs institutionnels, des agences de notation et d'autres acteurs du marché financier peut exercer une influence sur l'accès au capital. Cette opinion peut être influencée par le positionnement de l'organisation quant aux changements climatiques ou à la composition de son portefeuille. En conséquence, les investisseurs peuvent être plus ou moins disposés à détenir des actions ou obligations de l'entreprise, ce qui peut affecter les coûts liés à l'obtention de capitaux et sa capacité à rembourser ses dettes lorsqu'elles arrivent à échéance.

Facteurs de risques liés aux changements climatiques		Exemples de risques potentiels (liste non exhaustive)	Secteurs de iA Groupe financier qui pourraient être touchés					
			Assurance de dommages (auto et habitation)	Assurance de personnes et épargne individuelle	Assurance de personnes et épargne collective	Gestion d'actifs	Gestion de patrimoine - Distribution	iA Groupe financier (secteur corporatif)
Risque de liquidité : Le risque que iA Groupe financier ne soit pas en mesure de se libérer de ses investissements et autres actifs en temps voulu afin de faire face à ses obligations financières, y compris les besoins de garantie, lorsqu'elles arrivent à échéance	Risques de transition	L'accès au capital (ou son coût) est influencé par l'opinion des investisseurs institutionnels, agences de notation et autres intervenants du marché financier sur le positionnement de l'organisation par rapport aux changements climatiques ou la composition de son portefeuille				X		X

Nous avons réalisé une analyse de matérialité pour la première fois en 2023, dans l'objectif de mieux comprendre et de consulter nos parties prenantes sur les sujets ESG qui devraient être priorisés dans l'avenir par la Société. Les résultats de cette analyse placent la lutte contre les changements climatiques parmi les cinq plus importantes priorités. Nous planifions reconduire cet exercice au moins tous les cinq ans, afin de maintenir un dialogue constructif et ouvert avec nos parties prenantes, y compris nos actionnaires, et ce, en plus de nos rencontres récurrentes avec ceux-ci tout au long de l'année. Ces différents exercices nous permettent de prendre le pouls de nos investisseurs et de bien comprendre leurs attentes et positionnements.

Risques non financiers

Les risques non financiers de la Société, catégorisés selon trois principaux risques, sont définis dans la présente section et analysés selon le contexte de la Société.

Le **risque stratégique** est le risque que des décisions ou des événements internes ou externes empêchent la Société de réaliser son plan d'affaires ou ses initiatives d'importance stratégique. En ce qui concerne les risques de transition, la Société peut être amenée à faire de mauvais choix stratégiques liés aux technologies « vertes » ou au retrait des secteurs à fortes émissions de carbone, elle pourrait faire face à une incapacité de fournir de l'assurance dans certaines régions géographiques ou à certains types d'industries, ou encore à un mauvais positionnement face aux risques climatiques surveillés par certaines parties prenantes externes. Pour les risques physiques, les événements météorologiques extrêmes pourraient mobiliser les ressources de la Société et donc nuire à la réalisation de son plan d'affaires ou à des initiatives d'importance stratégique.

Facteurs de risques liés aux changements climatiques		Exemples de risques potentiels (liste non exhaustive)	Secteurs de iA Groupe financier qui pourraient être touchés					
			Assurance de dommages (auto et habitation)	Assurance de personnes et épargne individuelle	Assurance de personnes et épargne collective	Gestion d'actifs	Gestion de patrimoine - Distribution	iA Groupe financier (secteur corporatif)
Risque stratégique : Le risque stratégique est le risque que des décisions ou des événements internes ou externes empêchent la société de réaliser son plan d'affaires et/ou ses initiatives d'importance stratégique	Risques de transition	Mauvais choix stratégiques liés aux technologies « vertes » ou au retrait des secteurs à fortes émissions de carbone				X	X	X
		Incapacité potentielle de fournir de l'assurance dans des régions géographiques à risque élevé ou à certains types d'industries sévèrement touchées par les changements climatiques	X		X			X
		Mauvais positionnement face aux risques climatiques surveillés par les investisseurs institutionnels, les agences de notation et d'autres intervenants du marché financier					X	X
	Risques physiques	Événements météorologiques extrêmes pouvant monopoliser les ressources de l'organisation et ainsi nuire à la réalisation de son plan d'affaires ou d'initiatives d'importance stratégique	X				X	X

Dans un souci d'amélioration continue, iA Groupe financier suit l'évolution du marché, y compris la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Nous tentons d'adapter nos produits d'assurance au fur et à mesure des changements requis afin de réduire les différents risques, tant pour le bien-être de nos clients que pour notre santé organisationnelle. Nous explorons les pratiques à adopter, tant à titre de gestionnaire de risques, qu'à titre d'investisseur institutionnel ou encore d'assureur, et ce, afin de déployer les processus et les initiatives adéquates aux changements climatiques.

Le **risque opérationnel** est le risque causé par des personnes, des processus et des systèmes internes inadéquats ou défaillants, ou par des événements extérieurs ayant un impact sur les activités d'une organisation. Ce risque peut entraîner des conséquences financières et non financières importantes et peut provenir d'un large éventail de situations. Le risque opérationnel est présent dans toutes les activités de iA Groupe financier.

Facteurs de risques liés aux changements climatiques		Exemples de risques potentiels (liste non exhaustive)	Secteurs de iA Groupe financier qui pourraient être touchés					
			Assurance de dommages (auto et habitation)	Assurance de personnes et épargne individuelle	Assurance de personnes et épargne collective	Gestion d'actifs	Gestion de patrimoine - Distribution	iA Groupe financier (secteur corporatif)
Risque opérationnel : Le risque causé par des personnes, des processus et des systèmes internes inadéquats ou défaillants, ou par des événements extérieurs ayant un impact sur les activités	Risques de transition	Exposition aux litiges entamés au motif d'une gestion inadéquate des risques liés au changement climatique ou d'information insuffisante sur les risques importants					X	X
		Litiges juridiques sur la couverture des polices d'assurance automobile et habitation en raison de la fréquence et de la gravité accrues des phénomènes météorologiques extrêmes	X		X			X
		Difficultés de modélisation et de tarification de la couverture des risques en raison de l'hétérogénéité des polices dans diverses régions géographiques	X		X			
	Risques physiques	Événements météorologiques extrêmes causant des dommages matériels ou une interruption des activités critiques	X				X	X

Le risque physique lié au risque opérationnel s'illustre par la modélisation et la tarification des risques qui peuvent être compliquées en raison de l'hétérogénéité des polices dans différentes régions géographiques. Les événements météorologiques extrêmes peuvent également causer des dommages matériels ou interrompre les activités critiques de l'organisation. Ces événements peuvent avoir un impact sur la production, la livraison des produits et services, ainsi que la sécurité des employés et du public en général.

En ce qui concerne le risque opérationnel lié aux modèles, les efforts prévus en 2024 porteront sur le déploiement de la *Politique corporative sur la gestion du risque de modèle* récemment adoptée. Nous ferons l'inventaire des modèles et une évaluation des risques des modèles ayant une matérialité élevée afin de déterminer les modèles critiques. Une validation indépendante de ces derniers permettra alors de confirmer que les risques sont adéquatement gérés.

Par ailleurs, pour atténuer le risque que les activités critiques soient interrompues à la suite d'événements climatiques importants, un programme de gestion de la continuité des activités est déployé dans l'ensemble de l'organisation. Ce programme supervise l'élaboration des plans de continuité des activités, la mise en œuvre des mesures de gestion de crise ainsi que le développement d'une culture de résilience.

Le **risque légal et réglementaire** est le risque qu'une entreprise subisse les conséquences négatives d'un changement de législation ou de réglementation, ou qu'elle ne respecte pas la législation et réglementation en vigueur dans les régions où elle exerce ses activités. Ce risque se retrouve dans tous les secteurs d'activité d'une organisation, y compris iA Groupe financier, notamment en ce qui a trait aux changements climatiques puisque les lois et les réglementations sont en évolution.

Facteurs de risques liés aux changements climatiques		Exemples de risques potentiels (liste non exhaustive)	Secteurs de iA Groupe financier qui pourraient être touchés					
			Assurance de dommages (auto et habitation)	Assurance de personnes et épargne individuelle	Assurance de personnes et épargne collective	Gestion d'actifs	Gestion de patrimoine - Distribution	iA Groupe financier (secteur corporatif)
Risque légal et réglementaire : Le risque de subir l'impact négatif d'un changement de législation ou de réglementation, ou de ne pas respecter la législation ou la réglementation déjà en vigueur là où iA Groupe financier exerce ses activités	Risques de transition	Accroissement des exigences réglementaires en matière de divulgation et coûts croissants de mise en conformité	X	X	X	X	X	X
		Renforcement des exigences en matière de fonds propres et de liquidités	X	X	X	X	X	X

Parmi les risques de transition potentiels, notons l'augmentation des exigences réglementaires en matière de divulgation et les coûts croissants de mise en conformité, ou encore le renforcement des exigences en matière de fonds propres et de liquidités. Ces changements réglementaires peuvent avoir une incidence considérable sur les activités et les résultats financiers de l'entreprise. Le risque de transition se manifeste aussi par l'exposition aux litiges résultant d'une mauvaise gestion des risques liés aux changements climatiques ou d'une information insuffisante sur les risques importants, ou encore aux litiges juridiques concernant la couverture des polices d'assurance automobile et habitation, qui peuvent être remises en question en raison d'une fréquence et gravité accrues des phénomènes météorologiques extrêmes.

Pour atténuer le risque légal et réglementaire, iA Groupe financier surveille étroitement l'évolution des politiques et de la législation dans les secteurs où elle exerce ses activités afin de comprendre les implications potentielles pour ses secteurs d'activité et sa stratégie globale. De plus, l'entreprise exerce ses activités principalement au Canada et aux États-Unis, où les politiques et les lois concernant le climat sont relativement cohérentes par rapport à d'autres territoires de compétence dans le monde.

Depuis plusieurs années, iA Groupe financier fait preuve de transparence en publiant ses avancées, ses défis et sa performance relatifs au climat, lesquels sont basés sur des cadres reconnus, notamment :

- Le *Rapport de durabilité* qui intègre les normes du *Sustainability Accounting Standards Board* (« **SASB** »);
- Le *Rapport annuel 2022 sur l'utilisation du produit des obligations durables* basé sur les principes directeurs 2021 en matière d'obligations durables, vertes et sociales de l'Association internationale des marchés de capitaux (International Capital Market Association, ICMA) (*Sustainability Bond Guidelines 2021, Green Bond Principles 2021 et Social Bond Principles 2021*);
- Le *2023 Principles for Responsible Investment Private Transparency Report* (en anglais seulement et publié pour la première fois cette année);
- Le présent rapport, qui intègre les recommandations du GIFCC.

Risques transversaux

Le **risque d'atteinte à la réputation** est défini comme un risque qui affecte plusieurs catégories de risques financiers ou non financiers, ou qui est la cause ou le résultat d'un ou de plusieurs autres risques. Il peut amplifier la probabilité d'occurrence ou l'impact des différentes catégories de risque existant dans la taxonomie des risques de la Société. Face aux changements climatiques, les répercussions pour iA Groupe financier pourraient se traduire par des risques de transition, comme l'exposition associée aux secteurs et entreprises à fortes émissions de carbone dans ses activités d'investissement, ou encore par les attentes croissantes des investisseurs en matière de lutte contre les changements climatiques. Quant aux risques physiques, la Société peut être confrontée à une couverture d'assurance perçue comme inabordable ou encore à des primes qui augmentent en raison d'événements météorologiques extrêmes. Par conséquent, la réputation de l'organisation pourrait être atteinte.

Facteurs de risques liés aux changements climatiques		Exemples de risques potentiels (liste non exhaustive)	Secteurs de iA Groupe financier qui pourraient être touchés					
			Assurance de dommages (auto et habitation)	Assurance de personnes et épargne individuelle	Assurance de personnes et épargne collective	Gestion d'actifs	Gestion de patrimoine - Distribution	iA Groupe financier (secteur corporatif)
Risque d'atteinte à la réputation : Aux fins de la surveillance et de la reddition, le risque de réputation est défini comme l'exposition globale causée par l'efficacité ou inefficacité de la gestion des risques financiers et non financiers par la Société	Risques de transition	Exposition dans les secteurs et les entreprises à fortes émissions de carbone via les investissements				X	X	X
		Attentes croissantes des investisseurs en matière d'information sur les risques et les opportunités liés au climat, et sur les stratégies de lutte contre les changements climatiques à court, moyen et long terme				X		X
	Risques physiques	Une couverture d'assurance perçue comme étant inabordable en raison de la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes et de l'augmentation des primes qui en découle	X	X	X			

En tant que société cotée en bourse, nous sommes conscients que nos investisseurs, nos prêteurs, nos pairs et d'autres acteurs du marché des capitaux s'intéressent de plus en plus à l'allocation de capitaux aux sociétés présentant de solides performances en matière de changements climatiques. Notre stratégie climatique est donc développée à l'échelle de l'entreprise pour tenter de répondre à ces différentes attentes, mais également pour renforcer notre résilience dans la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Également dans un souci de transparence et de compréhension, nous maintenons un dialogue ouvert et constructif avec nos parties prenantes, incluant nos investisseurs, que ce soit par le biais de rencontres individuelles ou encore dans le cadre d'exercices plus formels comme l'analyse de matérialité réalisée pour la première fois en 2023.

Opportunités liées au climat

Les changements climatiques peuvent avoir des implications importantes, mais peuvent également générer des opportunités dans le secteur de l'assurance et des services financiers. Dans le cadre de ce rapport, la section qui suit présente les opportunités pour iA Groupe financier.

Opportunités de produits et services

Dans le domaine de l'assurance, nous voyons le potentiel d'augmenter les revenus résultant de la demande accrue de produits – nouveaux et existants – d'assurance de dommages, ainsi que d'assurance individuelle et collective. Nous suivons l'évolution du marché et recherchons des occasions de proposer des produits pour répondre à ces circonstances changeantes.

En ce qui concerne la gestion d'actifs financiers, nous proposons déjà à nos clients une sélection de fonds d'investissement durable. Ces fonds couvrent un éventail d'approches d'investissement ESG, y compris un « filtrage » positif et négatif, des approches « meilleur dans la catégorie », l'intégration ESG ainsi que des investissements thématiques et d'impact. Nous avons la possibilité d'élargir notre clientèle en proposant davantage de produits d'investissement axés sur les facteurs ESG et les changements climatiques, y compris des investissements à impact social, dans le cadre de la gestion de patrimoine.

En ce qui a trait à la gestion d'actifs de notre portefeuille immobilier, nous avons identifié des opportunités liées à ces investissements. En effet, en décarbonant nos actifs immobiliers, nous pouvons attirer de nos nouveaux clients (locataires), améliorer la qualité de vie de ceux-ci (air, eau, etc.), mais également offrir des immeubles responsables. Nous avons annoncé en 2023 notre nouvelle cible de décarbonation de certains de nos actifs immobiliers canadiens, et travaillerons en 2024 à l'élaboration de la feuille de route pour les décarboner.

Opportunités liées aux marchés

Dans le domaine de l'assurance, nous identifions les opportunités sur le marché nord-américain qui sont créées par tout changement dans la demande d'assurance. Par exemple, la transition énergétique aura un impact sur la demande d'assurance d'équipements énergétiques, et les produits et services que nous proposons devront également évoluer pour répondre à cette demande. Nous voyons la possibilité d'offrir de nouvelles couvertures d'assurance collective de concert avec les distributeurs et l'employeur, nous faisons évoluer nos couvertures d'assurance collective selon la demande du marché et les besoins changeants des employeurs, ce qui pourrait donc inclure des produits en lien avec les changements climatiques. Nous avons également identifié des opportunités dans les marchés émergents d'assurance, tels que l'assurance des crédits carbone, dont iA Groupe financier pourrait explorer l'avenue afin d'élargir ses offres pour répondre à ces nouvelles opportunités pour l'assurance de personnes et l'assurance collective. Nous avons l'intention de suivre ces évolutions pour adapter notre offre, si l'occasion se présente.

En ce qui concerne ces opportunités, nous avons émis notre première obligation durable de 300 millions de dollars en 2022, en vertu de notre *Cadre de référence des obligations durables (2022)*. Notre *Rapport annuel 2022 sur l'utilisation du produit des obligations durables* fait état de l'affectation que nous avons réalisée, selon des catégories vertes et/ou sociales concordant

avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies. Du côté gestion d'actifs, nous pensons que la transition vers une économie faible en carbone offre des opportunités pour différents secteurs tels que les énergies renouvelables et la technologie. C'est pourquoi nous nous efforçons de repérer des entreprises qui contribuent à cette transition, et qui sont également bien positionnées pour en profiter. Nous évaluons les entreprises sur différents facteurs tels que leur empreinte carbone actuelle ainsi que la résilience de leur plan de transition.

En outre, la gestion d'actifs de nos portefeuilles immobiliers présente également des opportunités pour répondre aux défis croissants des changements climatiques. Nous évaluons les sources potentielles de financement gouvernementales pouvant soutenir les investissements dans nos bâtiments qui réduiraient nos émissions de GES et qui renforceraient notre résilience aux impacts physiques des changements climatiques.

Opportunité de résilience

Dans le domaine de l'assurance de dommages, nous communiquons en publiant différentes capsules d'information. En effet, depuis plusieurs années, une « Zone conseil » permet de sensibiliser nos clients et clients potentiels à mieux prévenir certains enjeux et à en réduire les risques. En lien avec les changements climatiques, nous y abordons aussi bien la démarche à suivre face à des feux de forêt que la prévention face à divers éléments tels que le gel ou la neige. Néanmoins, nous avons la possibilité de sensibiliser encore davantage les titulaires de polices d'assurance multirisque à la préparation aux situations d'urgence en cas de phénomènes météorologiques extrêmes (incendies, inondations, etc.). En effet, cette approche proactive pourrait réduire les demandes d'indemnisation et les paiements de pertes pour des incidents évitables tout en renforçant la réputation de notre entreprise en tant qu'entreprise citoyenne responsable.

En matière d'assurance de personnes (individuelle et collective), nous explorons les moyens d'engager la clientèle pour minimiser de manière proactive les risques climatiques liés à leur santé. Cela pourrait se traduire par de l'information et de la sensibilisation sur les effets potentiels des changements climatiques sur leur santé et les avantages d'un mode de vie sain pouvant améliorer l'espérance de vie et réduire la morbidité.

Par ailleurs, nous avons abordé certains sujets sous forme de balados, comme « La durabilité dans le secteur de l'assurance » et « Finance et climat : quand le temps compte! » dans l'objectif de vulgariser les effets potentiels des changements climatiques dans le domaine de l'assurance et des secteurs financiers ou encore « Finance et assurance de dommages » qui abordent les meilleures astuces pour se protéger tout en considérant la tarification.

En ce qui concerne la gestion d'actifs, nous avons identifié des opportunités d'investissement dans de nouveaux produits financiers axés sur le renforcement de la résilience aux événements météorologiques extrêmes (p. ex., obligations catastrophes). Nous pourrions, par exemple, investir dans des entreprises ayant une forte résilience climatique et dans des stratégies d'atténuation des risques physiques, y compris dans la classe des actifs immobiliers.

Opportunités en matière d'efficacité des ressources

En tant que gestionnaire d'actifs, nous avons la possibilité de saisir de nouvelles opportunités en matière d'efficacité des ressources. Effectivement, en adoptant une gestion responsable de nos actifs immobiliers, nous avons l'opportunité de réduire les coûts d'exploitation tout en augmentant la valeur des bâtiments, en plus d'obtenir des certifications reconnues sur le marché qui contribuent à notre désir d'être une entreprise citoyenne responsable. En ce sens, iA Groupe financier s'est engagé, il y a déjà plusieurs années, à obtenir des certifications de bâtiments écologiques, notamment les certifications BOMA BEST® et LEED®⁴ pour certains de ses immeubles au Canada.

Opportunités liées aux sources d'énergie

Nous avons identifié l'opportunité d'investissement dans les sources d'énergie à faible intensité en carbone telles que l'énergie solaire, hydroélectrique, éolienne et géothermique qui contribuent à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. iA Groupe financier exploite déjà des opportunités dans ce domaine grâce à des investissements dans les énergies renouvelables. En 2023, nous avons investi un total de 2,9 milliards de dollars dans les énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire, hydraulique, éolienne et géothermique. Cela représente une augmentation de 3,6 % par rapport à l'année 2022. Nous avons également identifié la possibilité de soutenir les secteurs à fortes émissions en diversifiant les sources d'énergie pour soutenir la transition vers une économie plus durable.

Prochaines étapes de la stratégie

Dans l'objectif d'améliorer l'intégration des considérations pertinentes en matière de changements climatiques dans la stratégie à long terme de la Société, nous sommes déterminés à approfondir davantage notre compréhension des impacts des changements climatiques sur notre stratégie organisationnelle. À compter de 2024, nous planifions déployer des activités de sensibilisation et de formation en lien avec les changements climatiques pour améliorer les connaissances des employés à ce sujet selon le rôle qu'ils occupent dans l'organisation (gestionnaires de portefeuille, actuaires, responsables de produits et services, etc.).

En parallèle, cela impliquera donc un travail continu et progressif de quantification des impacts financiers potentiels de ces risques par rapport à nos différents secteurs d'activité et au groupe dans son ensemble.

En 2024, nous planifions nous concentrer sur la finalisation de nos plans d'action pour le volet décarbonation de nos portefeuilles d'actifs canadiens et financiers, sur le déploiement de notre feuille de route en matière de gestion des risques climatiques, mais aussi sur l'élaboration d'un programme de formation et de développement en matière de durabilité, y compris les changements climatiques.

Nous continuerons également de suivre l'évolution des travaux d'encadrement sur les risques liés au climat afin d'adapter nos pratiques.

3. Gestion des risques

Principes directeurs

Les principes directeurs suivants caractérisent l'approche de iA Groupe financier en matière de gestion des risques climatiques.

- **Culture, engagement et imputabilité** : L'atteinte d'une saine gestion des risques climatiques implique l'engagement collectif à même la culture de iA Groupe financier en adoptant les comportements attendus tout en assumant chacun sa part de responsabilité face à ces risques.
- **Une gouvernance robuste** : La gestion des risques climatiques s'appuie sur une structure de gouvernance robuste où les rôles et responsabilités des intervenants sont clairement définis, permettant ainsi une surveillance et une gestion efficace de ces risques.
- **Une intégration dans l'ensemble des encadrements et activités de iA Groupe financier** : La gestion des risques climatiques est entièrement intégrée au cadre de gestion des risques, dans les différentes politiques, dans chacune des catégories de risques de la taxonomie ainsi que dans les divers processus de prise de décision et de reddition de comptes de iA Groupe financier.
- **Une importance reconnue** : iA Groupe financier se préoccupe des risques climatiques et est conscient que la manière de gérer les risques climatiques pourrait se répercuter directement sur son succès, mais aussi affecter ses différentes parties prenantes, dont ses employés et ses clients. Un ensemble de mesures d'adaptation et d'atténuation sont engagées afin d'atténuer les risques et d'assurer la résilience opérationnelle à long terme.
- **Conformité aux obligations réglementaires** : La mise en place d'un cadre de gestion des risques climatiques applicable à l'ensemble de l'organisation lui permettra de remplir plus efficacement ses obligations réglementaires en matière de gestion et de reddition de comptes relativement aux risques associés aux changements climatiques. La transparence contribue à la stabilité financière en permettant aux investisseurs, aux organismes de réglementation et aux autres parties prenantes de mieux comprendre l'exposition aux risques et les pratiques de gestion des risques climatiques de iA Groupe financier.

De plus, iA Groupe financier a établi et implanté une approche de gestion de ses risques fondée sur le modèle des trois lignes de défense. La gouvernance de la gestion des risques est détaillée dans la *Politique corporative de gestion intégrée des risques*, à laquelle s'arrime la *Politique corporative sur la gestion des risques climatiques*. Cette approche répartit les responsabilités entre ceux qui prennent et contrôlent les risques, ceux qui les surveillent et ceux qui fournissent une évaluation indépendante du processus global.

⁴ LEED® et son logo font l'objet d'une licence d'utilisation au Canada accordée au Conseil du bâtiment durable du Canada et il est permis de les utiliser ici. Le programme du bâtiment durable LEED® est le principal programme pour la conception, la construction, l'entretien et l'exploitation de bâtiments durables à grande performance.

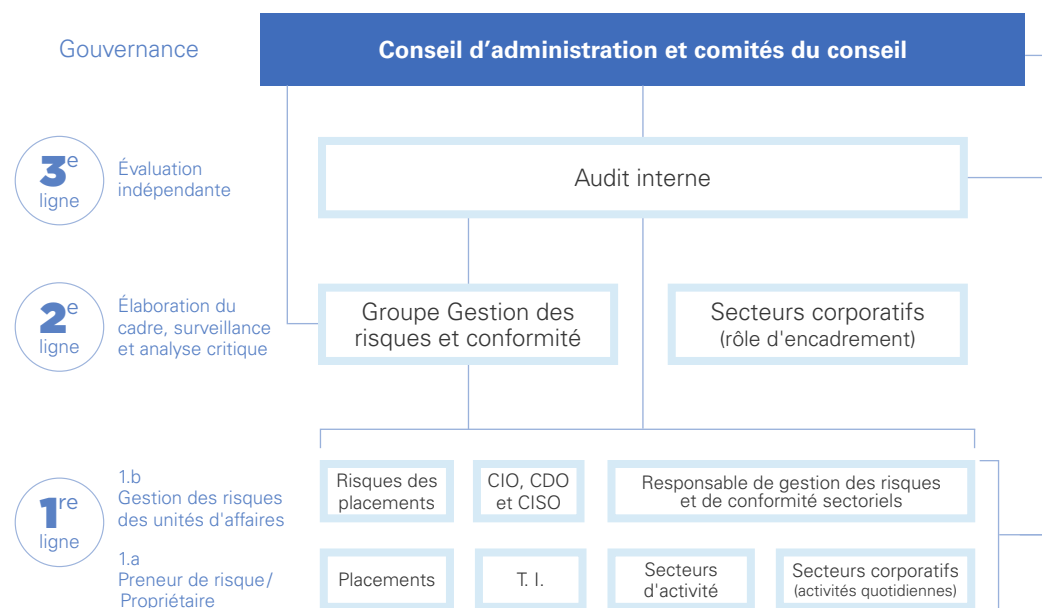
La **première ligne de défense** est la propriétaire des risques. Elle est responsable d'établir et d'exécuter les stratégies d'affaires en s'assurant de respecter l'appétit et la tolérance au risque établi par la Société, tout en veillant à l'équilibre à long terme entre le risque encouru et le rendement généré. Elle est aussi responsable de mettre en place les contrôles et les mesures correctives appropriées en fonction des risques qu'elle prend et gère au quotidien et d'appliquer les principes, les cadres, les politiques, les directives, les standards, les outils et les méthodologies développées par la deuxième ligne de défense.

La **deuxième ligne de défense** est responsable de surveiller de façon objective et impartiale les risques et les contrôles mis en place par la première ligne de défense, et d'en faire l'analyse critique. Elle est aussi responsable d'élaborer et de maintenir les principes, les cadres, les politiques, les directives, les normes, les outils et les méthodologies nécessaires pour identifier, évaluer, agréger, suivre et surveiller les risques actuels et émergents, et d'en faire rapport. Cette fonction de gestion des risques indépendante et objective, qui incombe au GGRC, est sous la responsabilité du vice-président exécutif et chef de la gestion des risques (« **CRO** »). La fonction de conformité est dirigée par la vice-présidente et chef de la conformité (« **CCO** ») et se rapporte au CRO. Le GGRC soutient le CRO et la CCO dans l'implantation et le suivi du respect du cadre, des politiques et des programmes de gestion des risques au sein de l'ensemble des secteurs de IA Groupe financier. Le secteur corporatif exerce aussi certaines activités de deuxième ligne de défense dans le cadre de ses activités d'encadrement, d'assurance qualité et de respect de l'adhésion aux politiques de la Société.

La première et la deuxième ligne de défense travaillent ensemble pour assurer une gestion saine et prudente des risques afin de protéger la réputation et la viabilité à long terme de l'entreprise. Elles sont également chargées d'informer régulièrement la haute direction et le conseil d'administration des principaux risques de l'entreprise et des mesures prises pour les gérer.

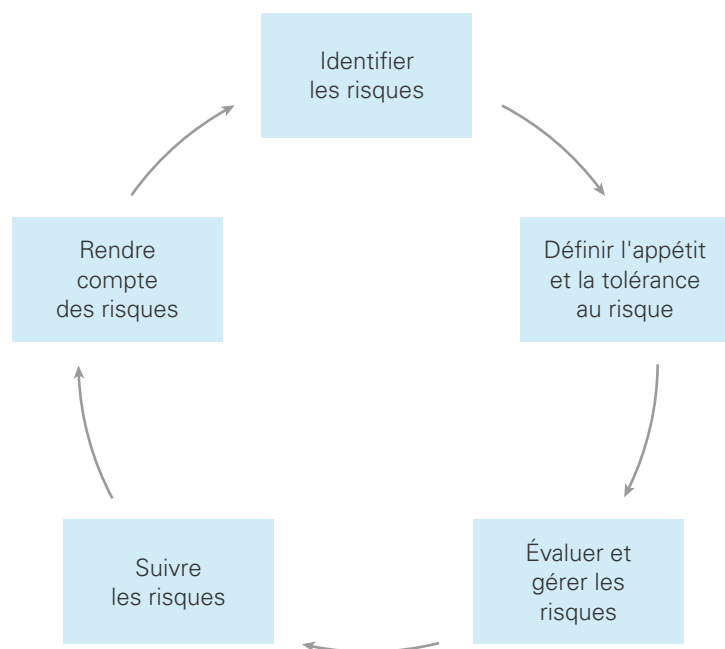
La **troisième ligne de défense**, soit l'audit interne, fournit avec objectivité et indépendance une assurance et des conseils fondés sur une approche par les risques à la haute direction et au conseil d'administration quant à l'efficacité et à la suffisance des processus de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne.

Le graphique ci-dessous présente notre structure globale de gestion des risques en fonction des lignes de défense mentionnées ci-dessus.



Le processus de gestion des risques climatiques

La gestion des risques de iA Groupe financier est un processus itératif et continu permettant de s'assurer que les risques sont adéquatement gérés et qu'ils respectent l'appétit et la tolérance au risque de iA Groupe financier. Dans le cadre de ce processus, les risques climatiques sont considérés comme des facteurs de risque transversaux et intégrés au processus global de gestion des risques, dont les étapes sont illustrées ci-dessous :



Note : Les étapes détaillées du processus sont décrites dans la *Politique corporative de gestion intégrée des risques*.

Dans le cadre spécifique de l'évaluation des risques climatiques, iA Groupe financier s'appuie sur des données pertinentes et des méthodologies établies et reconnues par l'industrie, lorsque disponibles, et sur des jugements d'experts en matière de risque. Cette évaluation est par ailleurs complétée par des analyses de scénarios ou des simulations de crise permettant de valider les évaluations qualitatives, d'identifier des vulnérabilités et de s'assurer du maintien d'un niveau suffisant de liquidité et de capital, le cas échéant.

Dans le cadre de nos travaux d'évaluation des risques liés aux changements climatiques, nous nous inspirons des éléments suivants :

- les travaux menés par le GIFCC pour amorcer ses analyses de risques liés au climat, à titre de référence pour iA Groupe financier;
- les réglementations existantes ou futures liées au climat (p. ex., les avis du personnel des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la réglementation fédérale liée au climat au Canada et aux États-Unis, la ligne directrice du Bureau du surintendant des institutions financières (« **BSIF** »), la réglementation provinciale liée au climat au Québec notamment le projet de *Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques* de l'AMF communiqué en décembre 2023, dans le cadre duquel nous avons participé à la consultation publique);
- les orientations et initiatives de l'industrie liées au climat (p. ex., *Climate Action 100+*, *Net-Zero Asset Owner Alliance*, *Net Zero Asset Manager Initiative*, *PRI*);
- les cadres et normes en matière de changements climatiques (p. ex., les normes du SASB, les bulletins techniques du SASB sur le risque climatique, les recommandations du GIFCC);
- la communication sur les changements climatiques par les pairs.

Les impacts potentiels des risques climatiques sur iA Groupe financier et ses activités ainsi que les répercussions négatives sur ses diverses parties prenantes doivent être évalués sur plusieurs horizons puisqu'ils peuvent se manifester différemment, ou peuvent s'intensifier, sur des horizons à plus long terme (10 ans et plus).

Advenant qu'un risque ne respecte pas la tolérance établie, la procédure d'escalade de l'information relative au dépassement de tolérance est initiée. L'appétit et la tolérance envers les risques climatiques sont définis dans l'*Énoncé d'appétit et de tolérance au risque* tandis que des limites spécifiques aux catégories de risque pertinentes pour iA Groupe financier seront intégrées aux politiques corporatives de gestion des risques ou aux encadrements afférents, le cas échéant.

De manière régulière, une reddition de compte sur les risques et leur gestion est réalisée auprès du Comité exécutif de gestion des risques et au CRGE à travers le rapport du CRO. Lorsque pertinent, cette reddition peut inclure des informations sur les risques émergents ou sur des événements significatifs qui se sont produits, et ce, afin de rendre compte de l'évolution des risques climatiques et des activités liées à la gestion des risques climatiques.

Quelques exemples de gestion des risques climatiques dans nos secteurs d'activité (liste non exhaustive)

Assurance de personnes

La Société a établi des directives relatives aux risques de souscription et de règlement des sinistres qui précisent les limites de rétention de la Société. Ces limites de rétention varient selon le type de protection et les caractéristiques des personnes assurées et sont révisées au besoin en fonction de la capacité de la Société à gérer et à absorber l'impact financier associé à une expérience défavorable concernant chaque risque. Une fois les limites de rétention atteintes, la Société a recours à la réassurance pour couvrir le risque excédentaire.

Assurance de dommages

En ce qui concerne le secteur de l'assurance de dommages, des modèles de catastrophes sont utilisés pour calculer les pertes maximales probables (« **PMP** ») en cas de catastrophe naturelle afin que la Société souscrive une couverture suffisante pour être protégée de manière adéquate contre ce risque. Pour des fins de suffisance du capital, nous considérons l'impact potentiel de catastrophes naturelles. Nous disposons de modélisations de certains types de catastrophes naturelles, que nous intégrons dans nos scénarios probables puis nous analysons l'impact sur le capital afin de s'assurer de sa suffisance, dans le cadre d'une saine gestion des risques.

Le Tableau 2 indique les données nettes relatives à l'assurance de dommages représentant notre exposition aux risques de catastrophes naturelles⁵. Ces données tiennent compte de la croissance de notre portefeuille au courant de l'année et des potentiels changements qui ont pu être effectués à notre couverture de réassurance.

Tableau 2 : PMP nettes des produits assurés attribuables à des catastrophes naturelles (en date du 31 décembre 2023)⁶

	1 en 50 ans	1 en 100 ans	1 en 250 ans
Ouragans	2 904 000 \$	9 000 000 \$	9 000 000 \$
Tornades	9 000 000 \$	9 000 000 \$	9 000 000 \$
Tsunamis	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Inondations	9 000 000 \$	9 000 000 \$	9 000 000 \$
Sécheresses	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Chaleur extrême	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Météo hivernale	9 000 000 \$	9 000 000 \$	9 000 000 \$

Finalement, nous intégrons les risques environnementaux au processus de souscription de contrats individuels en assurance de dommages.

Par exemple, pour les risques en assurance automobile et habitation, nous considérons dans la tarification le territoire où réside la personne assurée, car les risques environnementaux sont différents d'un territoire à l'autre. Cette information se mesure dans l'historique de pertes par territoires que nous utilisons dans l'établissement du tarif adéquat pour les personnes assurées.

⁵ Données uniquement pour le Québec

⁶ Certaines données ne sont pas disponibles. La modélisation de certains types de catastrophes naturelles n'est actuellement pas effectuée, soit parce qu'il n'existe pas d'études sur ces types de catastrophes ou que leur probabilité d'entraîner des conséquences considérables sur nos affaires d'assurances de dommages dans la province de Québec est trop faible. Nous faisons un suivi des études et nous les ajouterons si elles deviennent disponibles.

Gestion d'actifs

Pour iA Groupe financier, la gestion d'actifs se compose autant des investissements que nous réalisons par le biais de nos portefeuilles, que ceux pour des biens immobiliers. Les changements climatiques pourraient présenter des risques et des opportunités dans les deux cas, c'est pourquoi nous devons considérer les risques de transition, ainsi que les risques physiques.

En tant que gestionnaires d'actifs, investisseurs et responsables des actifs de nos clients, nous continuons d'intégrer les considérations liées au climat dans nos processus d'investissement. La Société mesure donc son exposition aux risques de transition dans son portefeuille d'investissement selon son exposition globale aux secteurs à fortes émissions et a commencé à mesurer les émissions financées relatives aux obligations d'entreprises de son portefeuille. Par ailleurs, la *Politique d'investissement durable* de iAGMA définit des lignes directrices pour l'intégration des facteurs ESG dans nos processus d'investissement pour nos placements et comprend une section sur notre approche à l'égard des changements climatiques. En 2024, nous planifions cartographier l'exposition de notre portefeuille et amorcer la transition vers une faible émission de carbone afin d'atteindre notre objectif de 2035.

En parallèle, nous continuons d'encourager les sociétés dans lesquelles nos portefeuilles sont investis à fournir des informations sur les risques liés au climat qui sont alignées sur les recommandations du GIFCC afin d'améliorer la disponibilité des données et notre propre capacité à évaluer l'exposition de notre portefeuille aux risques liés au climat.

Pour ce qui est de notre portefeuille d'actifs immobiliers, nous planifions déployer un plan d'action pour décarboner nos immeubles canadiens, dans un premier temps, puis dans un second temps, ceux situés aux États-Unis (représentant moins de 2 % de la valeur totale du portefeuille). Dans le cadre de la diligence raisonnable lors d'une acquisition d'une nouvelle propriété, nous demandons, entre autres, des évaluations de l'état des bâtiments et des évaluations environnementales de site de phase 1 (et de phase 2, si nécessaire).

Prochaines étapes pour la gestion des risques

iA Groupe financier souhaite consolider sa résilience face aux défis que représentent les changements climatiques.

En 2023, nous avons mené les travaux suivants visant à renforcer notre cadre de gestion de risques climatiques :

- La formalisation du cadre de gouvernance de la gestion des risques climatiques décrit dans la *Politique corporative sur la gestion des risques climatiques*. En favorisant une meilleure compréhension des impacts des risques climatiques sur la poursuite des activités de l'organisation, cette politique vise à assurer une prise de décision éclairée en matière de risques climatiques;
- L'élaboration d'une feuille de route qui a pour objectif d'être capable dans le futur de :
 - déterminer les impacts des changements climatiques sur les activités et les produits de iA Groupe financier;
 - identifier et évaluer les risques climatiques;
 - renforcer l'environnement de contrôle;
 - rendre compte de l'évolution des risques climatiques et de l'efficacité de sa gestion, à l'aide notamment d'indicateurs clés de suivi de ces risques.

Au cours des années à venir, nous souhaitons accroître notre capacité à anticiper les impacts des risques climatiques et à tirer profit des opportunités afférentes, en améliorant notre compréhension de ces derniers. Pour ce faire, nous continuerons nos actions visant à :

- disposer de données fiables afin de mettre en place des mesures pertinentes et robustes;
- améliorer la précision de nos évaluations de risque grâce à la mise en place d'analyses de scénarios ou de simulations de crise liées aux risques climatiques. Cela nous permettra de valider les évaluations de risque, d'identifier des vulnérabilités et de nous assurer du maintien d'un niveau suffisant de liquidité et de capital, le cas échéant.

4. Mesures et objectifs

Afin d'améliorer en continu notre compréhension et de lutter contre les changements climatiques, iA Groupe financier s'est fixé des mesures et des objectifs à atteindre avec l'ambition d'être, dans l'avenir, parmi les meilleurs de notre industrie en matière de changements climatiques en Amérique du Nord.

Le Tableau 3 présente le bilan d'émissions de GES comparé à celui de l'année de référence 2022. iA Groupe financier a choisi cette année pour établir ses objectifs en raison du périmètre de comptabilisation élargie, c'est-à-dire de l'inclusion pour la première fois des émissions financées de la portée 3 (en 2022). Pour la période de déclaration de 2023, le total des émissions de GES de portées 1 et 2 est de 10 655 tonnes d'équivalent CO₂. Conformément à l'approche de consolidation du contrôle financier, ces émissions sont calculées pour les actifs détenus par iA Groupe financier, soit le parc immobilier, 36 immeubles au Canada, 2 aux États-Unis et la flotte de 44 véhicules.

Tableau 3 : Émissions de GES au 31 décembre 2023

Sources d'émissions ⁷		Émissions annuelles 2022 (t éq CO ₂)	Émissions annuelles 2023 (t éq CO ₂)
1	Combustion stationnaire	7 214	6 697
	Combustion mobile ⁸	s/o	217
	Fuites d'halocarbures	435	570
2	Électricité	3 376	3 171
	Chaleur et vapeur	147	176
Total des émissions portée 1 et 2 ⁹		11 025	10 655
3	Déchets	134	139
	Voyages d'affaires	1 038	3 075
	Déplacements des employés	1 064	1 139
	Actifs loués	3 280	3 213
	Émissions financées	466 214	389 617
Total des émissions portée 3		471 730	397 183
Bilan des émissions de GES		482 755 tonnes d'équivalent CO ₂	407 838 tonnes d'équivalent CO ₂

Le calcul de l'empreinte carbone, sa méthodologie, ainsi que les explications relatives aux augmentations et aux diminutions des émissions de GES entre 2022 et 2023 sont accessibles dans notre *Rapport de durabilité 2023*.

⁷ Toutes les données relatives aux émissions de GES de iA Groupe financier sont des données non vérifiées fournies selon nos connaissances. Nous avons recours, à l'occasion, à des données estimées, mais notre objectif est de collecter des données réelles et de remplacer les estimations par ces données réelles. Nous prévoyons donc améliorer la couverture des données dans les années à venir.

⁸ Les données d'émissions liées à la combustion mobile ont été ajoutées en 2023, donc aucune donnée pour 2022 n'est disponible.

⁹ Conformément aux lignes directrices du GHG Protocol, les émissions directes de CO₂ résultant de la combustion de matières biogènes – y compris la biomasse, les biocarburants et le biogaz – sont exclues des calculs de la portée 1 et 2, et donc documentées dans le *Rapport de durabilité 2023*. Pour cette raison « chaleur et vapeur » ne font pas partie du total des émissions portée 1 et 2, car il s'agit de la combustion de matières biogènes.

Émissions de GES dans le cadre de nos activités opérationnelles

En 2023, iA Groupe financier a actualisé sa stratégie de décarbonation pour lutter contre les changements climatiques. L'évolution du marché et de la connaissance en matière de quantification de GES nous a amenés à revoir la première cible que nous avons déterminée en 2020, soit de réduire nos GES de 20 % par employé d'ici 2025, et ce, par rapport à l'année de référence 2019. Nous voulons la remplacer par de nouvelles cibles plus précises et adopter une approche plus adaptée à notre réalité, soit de réduire d'ici 2035 (par rapport à l'année de référence 2022) de :

- 60 % l'intensité des émissions de GES de notre parc immobilier canadien¹⁰;
- 40 % l'intensité du portefeuille d'obligations d'entreprises publiques.

Le Tableau 4 présente nos progrès et notre niveau d'avancement par rapport à ces cibles. Dans les années à venir, iA Groupe financier réexaminera ses paramètres et ses cibles liés au climat pour s'assurer qu'ils continuent de refléter ses secteurs d'activité et ses circonstances uniques.

Tableau 4 : Mesures et objectifs

Mesures	Métrique	Données au 31 décembre (t éq CO ₂)		Cibles	
		2022	2023	Cibles	Degré d'atteinte
Liées aux activités opérationnelles					
Réduire les émissions de GES du parc immobilier canadien ¹¹	Intensité carbone	10 073	9 390	60 %	-6,8 %
Liées aux activités de financement					
Réduire les émissions de GES de nos activités d'investissements ¹²	Intensité carbone	454	346	40 %	-24 %

¹⁰ Basé sur 36 de nos immeubles au Canada.

¹¹ Le parc immobilier canadien de iA Groupe financier comporte 36 immeubles, principalement situés à Québec, Montréal, Toronto et Vancouver. Quelques immeubles ne sont pas entièrement détenus par iA Groupe financier (part de détention inférieure à 100 %). Selon l'approche de consolidation du contrôle financier, seules les émissions attribuables à la combustion stationnaire, aux fuites d'halocarbures et l'achat d'électricité provenant de la part détenue par iA Groupe financier sont considérées. Autrement dit, les données d'activités des immeubles sont multipliées par le pourcentage de détention. Toutes les données relatives aux émissions de GES de iA Groupe financier sont des données non vérifiées selon nos connaissances.

¹² Ces données représentent la part soumise à l'engagement de décarbonation qui correspond à des investissements d'environ 13,5 milliards de dollars au 16 janvier 2023.

Prochaines étapes pour les mesures et les objectifs

Nous nous sommes engagés à rendre compte de nos progrès en lien avec nos objectifs liés au climat en utilisant le cadre du GIFCC. Nous examinons nos objectifs liés au climat annuellement afin de nous assurer que nous poursuivons notre ambition d'implanter les pratiques reconnues de l'industrie et de nous doter d'un cadre robuste qui saura être à la hauteur de nos ambitions.

En 2024, nous planifions :

- poursuivre l'élaboration d'un plan concret de décarbonation de nos actifs immobiliers;
- cartographier l'exposition de notre portefeuille et entamer la transition vers une faible émission de carbone afin d'atteindre notre objectif de 2035 décrit ci-haut;
- poursuivre le déploiement du cadre de gouvernance de la gestion du risque climatique, notamment en examinant l'appétence et la tolérance au risque climatique, en analysant l'impact (produits/activités) et l'écart réglementaire, et en identifiant et en évaluant les risques (conception de tests de résistance).

Dans les années à venir, nous désirons également adopter de nouveaux indicateurs et objectifs pour mieux suivre notre performance en matière de lutte contre les changements climatiques.

Déclarations et divulgations en matière de changements climatiques

- Conformément aux recommandations du GIFCC, nous déclarerons notre performance en matière de changements climatiques au moyen d'une approche progressive.
- Nous nous efforcerons d'améliorer nos processus de divulgation d'informations sur le climat utiles à la prise de décisions. Cela comprend l'amélioration continue des divulgations liées aux changements climatiques grâce à des mesures et à des sujets pertinents harmonisés avec les normes du SASB, ainsi qu'au moyen de notre questionnaire annuel du CDP à ce propos.
- Nous améliorerons l'intégration des divulgations liées aux changements climatiques dans les documents réglementaires, y compris un examen de l'importance financière des facteurs en lien avec ce phénomène au sein de l'organisation.



ON S'INVESTIT, POUR VOUS.

iA Groupe financier est un autre nom sous lequel **iA Société financière inc.** exerce ses activités et une marque de commerce de l'**Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.** utilisée sous licence.

ia.ca